

## A l'attention des candidates et des candidats aux élections cantonales,

Nous, professionnels de santé de Mayotte, souhaitons en cette fin de campagne électorale, attirer votre attention sur un des biens les plus précieux de la population mahoraise : sa santé.

**Mayotte a été touchée, à sa manière et avec ses spécificités, par la pandémie du Covid19.** Nous en savons quelque chose, entre les bulletins quotidiens de l'ARS et les points répétés dans les médias locaux. A ce jour et depuis le début de la crise, 173 décès liés au virus Sars-CoV-f2 sont à déplorer.

En revanche, **nous n'avons aucune idée de l'état de santé global des Mahorais.** Au cours de cette même période, combien sont morts des complications du diabète ? Combien ont été durement touchés par les AVC, les infarctus, les cancers, la dengue et autres maladies infectieuses ? Nous n'en savons rien. Les chiffres n'existent pas, n'existent plus.

**Alors que tous les efforts sont exclusivement concentrés sur la vaccination anti-covid**, dans un département qui rappelons-le, a le plus faible taux d'incidence covid de toute la France, **qui s'occupe de la Santé, avec un grand S, des Mahorais ? Qui même s'en préoccupe ?**

Car pendant ce temps, le désert médical chronique que connaît Mayotte se creuse de plus en plus. **Au Centre hospitalier de Mayotte, les médecins et infirmiers partent progressivement pour ne plus revenir.**

Les consultations spécialisées se sont réduites à peau de chagrin : pas ou plus de cardiologue, d'ophtalmologue, d'ORL, de gastro-entérologue, d'endocrinologue, de psychiatre... La maternité est en train de craquer, les sages-femmes nous l'ont signifié avec force dernièrement. Les perturbations régulières du service de radiologie et du laboratoire retardent les examens complémentaires. Les services d'hospitalisation sont saturés par manque chronique de lits et de personnel. La Réanimation a encore tiré la sonnette d'alarme récemment à ce sujet. Et toujours aucun service d'interprétariat digne de ce nom pour accompagner les patients et leurs familles dans les soins, les annonces diagnostiques et les décès.

**Dans le secteur libéral et associatif, la pénurie est pire encore.** Faute d'équipes complètes, les PMI ne sont plus en capacité de réaliser leurs missions de suivi de grossesse et d'éducation à la santé auprès des mères, de nombreux enfants n'ont pas leur calendrier vaccinal à jour, et les pathologies infantiles restent légion, comme en témoignent la récente épidémie de bronchiolite et les maladies du péril fécal toujours très présentes.

Sur le terrain, auprès des malades et de leurs proches, **les infirmiers libéraux constatent l'aggravation des pathologies chroniques en ayant de moins en moins de recours.** L'accès aux soins hors Mayotte est entravé par les motifs impérieux et l'obligation vaccinale anti-covid, mesures profondément discriminatoires imposées à la population de Mayotte.

**Concernant la santé mentale...** quid de l'état psychologique de nos adolescents, après une année scolaire blanche où leur détresse s'est manifestée par le décrochage, la dépression, l'anxiété, les tentatives de suicide ? Quid des pathologies psychiatriques chroniques qui ne sont plus suivies suite à la fermeture du Centre Médico-Psychologique ? Qu'est-il proposé à nos concitoyens au sortir de cette crise où la peur et les privations ont régné sur leurs vies pendant un an et demi ?

Malgré les grands effets d'annonce des récents **Plan régional de santé 2** et **Projet territorial de santé mentale**, l'état de santé de la population mahoraise ne cessent de se dégrader dans l'indifférence la plus totale. La nécessité de faire appel à la **Réserve Sanitaire Nationale** de plus en plus souvent, montre bien la défaillance du système de santé à Mayotte.

Où sont les associations représentantes des usagers du système de santé sur le territoire ? Y en a-t-il ? Où se sont donc volatilisées la santé communautaire et la démocratie sanitaire ? **Le bruit du silence qui entoure les questions de santé est assourdissant.**

Chères candidates, chers candidats, nous sommes pour le moins « **surpris** », **qu'au cœur d'une crise sanitaire de cette ampleur, aucun d'entre vous n'aie porté la Santé sur le devant de la scène publique.** Etes-vous à ce point désintéressés du bien-être de la population que vous aspirez à représenter ?

Certes, la question sanitaire n'est pas *stricto sensu* de la compétence départementale. Mais il nous semble qu'il est de votre **rôle** et de votre **devoir**, en tant qu'aspirants élus, de créer et d'animer des espaces de dialogue entre citoyens et acteurs concernés, d'interpeler avec force les instances adéquates, et enfin, de vous mobiliser avec cœur **pour garantir le droit à la santé de vos futurs administrés.**

Nous vous prions, chères candidates, chers candidats, de prêter oreille aux maux et aux besoins de santé des Mahorais, **tafadali**, car si nous ne réagissons pas rapidement, notre île court à la catastrophe sanitaire réelle.

Avec tout notre respect et nos espoirs,

Des professionnels de santé de Mayotte, inquiets.

## Liste des signataires

<ul style="list-style-type: none"> <li>Fardati MAANDHUI, <b>Infirmière libérale, Présidente FNI</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faïne DOCAIGNE, <b>Psychologue libérale</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ismael ELHABIB, <b>Infirmier libéral, Vice-Président URPS Infirmiers Océan Indien</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nathalie GARCIA, <b>Médecin Généraliste</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Allaoui SAINDOU, <b>Infirmier libéral, Président SNIL</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Catherine GRESSIER-WIERZELEWSKI, <b>Infirmière CHM</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Elodie BERENQUER, <b>Psychiatre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soidiki MARI MCOLO, <b>Aide-Soignant</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Hadidja MADI-ASSANI, <b>Psychologue libérale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anne PUGET, <b>Infirmière</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ismaël KHARMOUDI, <b>Infirmier libéral</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mai NGUYEN, <b>Infirmière libérale</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ali M'LAMALY, <b>Médecin généraliste</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Olivier DURETTE, <b>Chirurgien-Dentiste Maore Dentaire</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alexis RENE, <b>Infirmier libéral</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moncef MOUHOUDHOIRE, <b>Directeur Nariké M'sada</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Anouk MANIGAUT, <b>Infirmière</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Louise LAVILLAUROY, <b>Médecin Urgentiste CHM</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Lise MURAT, <b>Infirmière libérale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maïmouna MATTOIR, <b>Infirmière libérale</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Clément PESQUEIRA, <b>Infirmier libéral</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>François TRIQUET, <b>Infirmier libéral</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Allan JAVAUDIN, <b>Infirmier libéral</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elodie MINET, <b>Infirmière libérale Secteur Nord</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nassabia IBRAHIM, <b>Infirmière libérale MSP Jardin Créole Mamoudzou</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leah GAY, <b>Infirmière</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Céline BOULINEAU, <b>Infirmière libérale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sarah KOUTALA <b>Chirurgien-Dentiste</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sophie RIVAUD, <b>Infirmière secteur psychiatrique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marine BERNARD, <b>Psychiatre CHM</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Virginie FOUASSE, <b>Infirmière</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carole CAPELLI, <b>Infirmière libérale</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Stéphanie DURETTE, <b>Diététicienne libérale, MSP du Lagon</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marine Héraud-Barrault, <b>Psychiatre Praticien Hospitalier</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dalila BACAR, <b>Infirmière en Chirurgie</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Christelle WEIL, <b>Infirmière libérale Maison Médicale Combani</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Florence SANGARE, <b>Infirmière libérale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zoulia DJAMBAYE, <b>Infirmière libérale</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mehi Rezgui, <b>Coordinateur de la MSP du Lagon</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marine HERAUD-BARRAULT, <b>Psychiatre praticien hospitalier</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nadjati HAROUNA, <b>Chirurgien-Dentiste</b></li> </ul>	